

(2017), « Quand la syntaxe est embarquée dans la construction discursive: L'énoncé chez Benveniste et chez Culioli », *Langages*, 205(1), 117-131.

**Quand la syntaxe est embarquée dans la construction discursive :
l'énoncé chez Benveniste et chez Culioli**

Sarah de Vogüé (MoDyCo – CNRS ; Paris-Nanterre)

Résumé :

La question de la séparation entre syntaxe et discours constitue une question toujours vive pour la linguistique contemporaine. Benveniste et Culioli s'opposent à une telle séparation. On examine leurs arguments, ainsi que les caractères ordonnant selon eux l'énoncé ainsi inscrit à l'interface entre syntaxe et discours. Opération de prédication selon Benveniste, « schéma de lexis » pour Culioli qui ajoute ainsi une dimension temporelle à la relation prédicative : dans les deux cas l'énonciation se trouve arrimée sur ce que Benveniste appelle pensée et Culioli cognition. Unités morphosyntaxiques diversement agencées plutôt que configurations formelles structurées : les deux s'inscrivent dans une heuristique de la variation – variation des langues, variation des contextes et des données (philologiques ou « les plus ordinaires ») – avec en outre chez Culioli la recherche d'inacceptables pour rendre perceptibles la façon dont les unités « interagissent », et le déploiement proliférant des enchâssements, forçant à une conception dynamique de la cognition comme geste mental.

Mots-clés : énonciation, relations prédicatives, unités morphosyntaxiques, variation linguistique, cognition

Abstract :

The question of the division between syntax and discourse remains a live issue for modern linguistics. Benveniste and Culioli reject such a division. We will review their arguments, as well as the characterization they give for such products of both syntax and discourse. The sentence is defined by Benveniste as a predication unit ; for Culioli it is organized by a 'schem of lexis', that is a predicative schem with a more temporal dimension ; in both case, syntax is given as being based on cognition. As for the formal aspect of the utterances analyzed, they are viewed as layouts of morphosyntactic units, rather than as structured configurations. Both linguists apply a heuristic approach based on variations : language variations, context and data variations (philological data and ordinary language), and as for Culioli, a classical search for unacceptability on one hand, linked on the other hand to the search for proliferating embedded structures that call for a dynamic conception of cognition in terms of mental gestures.

Keywords : enunciation, predicative relations, morphosyntactic items, linguistic variation, cognition

Décrire et caractériser les énoncés que les locuteurs produisent quand ils parlent – quel que soit le sens donné au terme d'énoncé –, constitue une question toujours vive pour la linguistique contemporaine. Soient ces séquences de mots, que l'on peut appeler *énoncés* et qui correspondent à « ce qui se dit ». Qu'on les analyse comme des phrases, comme des énoncés, ou encore comme des périodes au sens de Berrendonner (2002*), comprendre de

quoi elles sont faites et ce qui les ordonne est un enjeu sur lequel points de vue, modèles et corps de théories se déterminent et divergent¹.

Pour une part importante des théories contemporaines, parler d'énoncé suppose d'avoir rajouté une strate à ce qui serait les strates syntaxico-sémantiques régissant la structure des phrases ou des propositions : une strate où un énonciateur se sera approprié les structures en question pour élaborer ce qui se donne alors comme une énonciation – que celle-ci soit conçue comme expression singulière de cet énonciateur particulier dans une situation particulière, ou qu'elle soit rapportée à d'autres formes de conditionnements d'ordre discursif ou d'ordre pragmatique. On a choisi cependant de s'intéresser à deux tenants des théories de l'énonciation, Benveniste puis Culioli, qui l'un et l'autre quoique à des titres différents sont donnés comme des fondateurs du champ², mais dont on va montrer qu'ils refusent l'un comme l'autre une telle séparation entre un ordre du syntaxico-sémantique et un ordre de l'énonciativo-pragmatique³.

Pour eux comme pour tous ceux sans doute qui se reconnaissent dans le champ des théories de l'énonciation⁴, il s'agit minimalement au travers de ce concept de prendre au mot la forme moyenne « se dit » de la formule « ce qui se dit », pour intégrer alors d'une façon ou d'une autre, dans l'objet fini « dit », le procès de dire qui l'a constitué : ainsi Culioli met-il en avant la notion d'« activité » ou de « travail » (Culioli & Normand 2005 : 42), quand Benveniste parle d'acte et invoque un « grand procès » (Benveniste 1970 : 80) par lequel le sujet « s'approprie » la langue (ibid. : 82). En revanche, pour l'un comme pour l'autre, cela ne signifie pas qu'il faille distinguer un niveau spécifique qui serait celui de l'énoncé, pour le différencier d'un autre niveau qui serait celui des phrases hors énonciation.

L'un comme l'autre considèrent qu'il n'y a qu'un seul niveau, et c'est la syntaxe tout entière qui se trouve embarquée dans la construction du discours. C'est à ce titre qu'ils nous intéressent ici, apportant un point de vue contemporain où syntaxe et discours ne sont pas séparés pour traiter de « ce qui se dit » : au moins leurs positions démontrent-elles que l'évolution historique des théories et des conceptualisations du langage n'est pas d'aller toujours vers plus de différenciation des modules et plus de différenciation des niveaux.

On se propose d'examiner dans un premier temps la façon dont l'énoncé se trouve ainsi positionné pour chacun, entre syntaxe et énonciation. Dans un second temps, on verra comment à partir de là chacun envisage ce que doivent être les critères d'identification d'un énoncé, en termes de complétude d'une part, en termes de cohésion d'autre part : il s'avérera

¹ Voir Lefevre & Moline (2011) où sont réunies, pour traiter d'un même corpus, parmi les principales approches syntaxiques en lice dans l'espace francophone : le verdict du bilan final est particulièrement éclairant, quand il est constaté qu'aucune de ces approches n'aboutit au même découpage en phrases, énoncés ou périodes, que le critère d'identification soit syntaxique, prosodique, textuel, pragmatique ou articule ces dimensions les unes avec les autres.

² Benveniste parce qu'il a thématiquement la notion (au travers notamment du titre de son article « L'appareil formel de l'énonciation »), Culioli parce que le modèle qu'il a élaboré porte le nom de Théorie de l'énonciation (ou Théorie des opérations énonciatives, ou Théorie des opérations énonciatives et prédicatives).

³ A noter que notre propos ici ne s'inscrit pas dans une perspective critique, ni par rapport à Benveniste, ni par rapport à Culioli : on tente simplement d'entendre ce qui fait la particularité de leurs thèses et de leurs approches. C'est la raison pour laquelle nous ne discutons pas les nombreux travaux qui ont pu s'employer à analyser la pensée de Benveniste de manière à la situer sur le plan épistémologique dans le champ de la pensée contemporaine sur le langage (voir notamment Coquet 1992, Kim 1997, Normand 1986, et même Culioli 1984 quand il écrit sur Benveniste dans la perspective d'évaluer son positionnement). De même, nous ne cherchons pas à voir comment Benveniste ou Culioli pourraient être réinvestis dans notre propre recherche (à la différence du programme que s'étaient donné les articles réunis dans l'ouvrage de Brunet & Mahrer 2011).

⁴ Ce n'est pas nécessairement le cas de ceux qui invoquent le concept depuis un autre champ, notamment celui de la pragmatique : pour ceux-là l'énoncé s'entend comme la réalisation concrète et donc située dans le temps et l'espace d'une entité plus abstraite que produirait ensemble syntaxe et sémantique (voir par exemple Milner (1989 : 110) qui n'est pourtant pas pragmaticien, mais qui du point de vue de la syntaxe présente cette conception comme évidente).

que l'activité de dire d'un côté, les unités morpho-lexicales mobilisées de l'autre, tiennent la place de ce qui dans d'autres modèles prend la forme de structures plus ou moins stabilisées et plus ou moins autonomes par rapport aux unités. On reviendra alors sur ce qu'il faut entendre par *énonciation* chez l'un et l'autre, et sur ce qui selon eux s'énonce dans « ce qui se dit ».

1. L'énoncé entre syntaxe et énonciation

1.1. La phrase du côté du discours chez Benveniste

Pour Benveniste, on mène l'enquête en relisant les trois principaux textes où il propose une architecture générale du langage : « Les niveaux de l'analyse linguistique » (dorénavant NAL) où il sépare langue et discours ; « La forme et le sens dans le langage » (F&S) qui est la retranscription d'une conférence à destination d'un public de philosophes, et où il sépare sur les mêmes bases ce qu'il appelle sémiotique et sémantique ; « L'appareil formel de l'énonciation » (AFE) où il mobilise l'énonciation pour rendre compte de ce niveau sémantique du discours. Dans l'ensemble, le terme d'*énoncé* est peu employé : dans les deux premiers il est en revanche question de phrases, et dans le troisième il est surtout question des termes qui constituent ce qui est appelé « appareil formel de l'énonciation ».

Le point important est que le niveau des phrases est donné par Benveniste comme étant directement celui du discours. Ainsi, dans NAL, quand il aborde la question de la phrase, après avoir caractérisé le domaine des signes et de « la langue comme système », il soutient à plusieurs reprises que la phrase quant à elle est du côté du discours :

[...] avec la phrase on quitte le domaine de la langue comme système de signes, et l'on entre dans un autre univers, celui de la langue comme **instrument de communication, dont l'expression est le discours**. [...] la phrase est **l'unité du discours**. (130)⁵

On retrouve la même idée dans F&S quand langue comme système et langue en action sont rapportées respectivement au sémiotique et au sémantique (entendu au sens particulier que Benveniste donne au terme) :

La notion de sémantique nous introduit au domaine de la **langue en emploi et en action** ; nous voyons cette fois dans la langue sa fonction de **médiatrice entre l'homme et l'homme, entre l'homme et le monde, entre l'esprit et les choses**, transmettant l'information, communiquant l'expérience, imposant l'adhésion, suscitant la réponse, implorant, contraignant ; bref, organisant toute la vie des hommes. [...] Seul le fonctionnement sémantique de la langue permet **l'intégration de la société et l'adéquation au monde, par conséquent la régulation de la pensée et le développement de la conscience**. (223-224)

Or c'est bien dans le monde du sémantique que s'inscrit alors la phrase :

Contrairement à l'idée que la phrase puisse constituer un signe au sens saussurien, ou qu'on puisse par simple addition ou extension du signe, passer à la proposition, puis aux types divers de construction syntaxique, nous pensons que **le signe et la phrase sont deux mondes distincts** [...] (223-224)

Or **l'expression sémantique par excellence est la phrase**. (225)

Les raisons qui sont données pour intégrer ainsi la phrase au champ du « langage en emploi et en action » ne sont pas (ou pas seulement) que la phrase ne serait pas un signe parce qu'elle

⁵ Ici et dans les citations qui suivent, c'est nous qui soulignons les termes en gras.

serait un ensemble de signes. Les raisons sont bien que la phrase relève du discours et mobilise l'énonciation :

La phrase, **création indéfinie**, variété sans limite, est la vie même du langage en **action**. (NAL, 129)

Nous en trouvons confirmation dans les **modalités** dont la phrase est susceptible [...] propositions assertives, interrogatives, impératives. [...] les 3 comportements fondamentaux de l'homme parlant et agissant par le discours sur son interlocuteur [...] les trois fonctions **interhumaines** du discours [...] (NAL : 130)

[...] c'est une unité complète, qui porte à la fois **sens et référence** : sens parce qu'elle est informée de signification, et référence parce qu'elle se réfère à une **situation donnée**. (NAL, 130)

Il ne s'agit plus, cette fois, du signifié du signe, **mais de ce qu'on peut appeler l'intenté, de ce que le locuteur veut dire, de l'actualisation linguistique de sa pensée**. (F&S : 224)

[...] avec la phrase, on est **lié aux choses hors de la langue**

[...] le sens de la phrase implique **référence à la situation de discours, et l'attitude du locuteur**.

Une phrase **participe toujours de « l'ici-maintenant »** (F&S : 225)

Si le « sens » de la phrase est l'idée qu'elle exprime, la « référence » de la phrase est **l'état de choses qui la provoque, la situation de discours ou de fait à laquelle elle se rapporte** et que nous ne pouvons jamais ni prévoir ni deviner. Dans la plupart des cas, la situation est une condition unique, à la connaissance de laquelle rien ne peut suppléer. La phrase est donc **chaque fois un événement différent** ; elle n'existe que dans l'instant où elle est proférée et s'efface aussitôt ; c'est un événement évanouissant. (F&S : 226-227)

Pour la conférence F&S, a été publiée une retranscription du débat qui a suivi l'exposé. Il est frappant que presque toutes les interventions – de Gochet, Perelman, puis Ricœur – soient des invitations à séparer la phrase du discours, pour distinguer une phrase dans la langue, et un énoncé dans le discours. À chaque fois, Benveniste maintient sa position. Ainsi à Gochet qui propose de distinguer « phrase (sentence) et énoncé (statement) » (230), Benveniste répond : « aucune forme de phrase n'a place dans le domaine du sémiotique » (231). Perelman l'interroge quant à lui sur la distinction entre sémantique, syntaxe et pragmatique (232), Benveniste affirmant dans sa réponse que les trois « appartiennent exclusivement au domaine qui est dans ma terminologie, celui du sémantique » (233). Quand Ricœur y revient à son tour :

N'y a-t-il pas d'une part les syntagmes qui sont chaque instance de discours, chaque fois circonstanciels et référés à une situation et à un locuteur singulier, et d'autre part une « grammaire » qui permet de traiter comme une production auto-normée la création d'un nombre infini de phrases ? [...] une sémiotique et une sémantique de la phrase ? (236)

Benveniste refuse l'opposition (« Je ne pense pas ») et soutient que les « procédures de génération de phrases décrites par la grammaire générative » auxquelles Ricœur fait référence pour distinguer syntaxe et discours, « toutes formelles (qu'elles soient) visent en définitive des réalisations » (237), qu'il semble donc considérer comme « circonstanciels et référés à une situation et à un locuteur singulier », concluant alors :

Nous ne cessons pas d'être dans le sémantique. (237)

Y compris dans AFE, consacré pourtant moins aux phrases ou aux énoncés qu'aux unités linguistiques comme pronoms, marques de conjugaison, adverbess, etc. qui dans les langues

(systèmes) constituent l'« appareil formel de l'énonciation »⁶, on trouve dans les premières pages des considérations plus générales sur la « conversion individuelle de la langue en discours » (81). Et c'est à propos de cette conversion, qu'est évoquée la « grammaire transformationnelle », avec les « procédés par lesquels les formes linguistiques de l'énonciation se diversifient et s'engendrent » (81).

Il est d'autant plus étonnant qu'il soit si souvent admis que Benveniste œuvra au déploiement d'une strate autonome de l'énonciation. Contrairement à ce qu'a pu affirmer par exemple S. Delesalle (1986*) :

Les mots *énonciation-énonciatif* (...) sont désormais tirés **hors de la phrase** vers la profération interlocutoire, vers la subjectivité du langage et la prise en compte du locuteur (...) (20)

c'est la phrase elle-même qui avec Benveniste se trouve tirée vers la profération interlocutoire et vers la subjectivité du langage⁷. On est donc loin avec lui d'un modèle organisé autour de l'opposition de C. Bally (1944) entre un *modus* et un *dictum*, avec une énonciation occupée par le seul niveau du *modus*.

1.2. Du côté de Culioli, « hypersyntaxe » et pragmatique intégrée

Pour Culioli, on s'appuie sur des sources plus diffuses : quelques passages du recueil *Pour une linguistique de l'énonciation* (dorénavant PLE), trois articles hors recueil où l'on trouve des éléments importants pour comprendre ce qu'est l'énoncé (« *Un si gentil jeune homme !* », dorénavant JH ; « *Je veux !* Réflexions sur la force assertive », dorénavant JV ; « Gestes mentaux et réseaux symboliques », dorénavant GM), une conférence donnée à Toulouse en 2000 devant un public d'étudiants (dorénavant ConfT), quelques notes prises lors de conférences plus récentes, qui se sont tenues à l'Inalco de 2012 à 2014 et pour lesquelles les enregistrements n'ont pas encore été diffusés, des extraits d'un ouvrage d'entretiens avec Claudine Normand, *Onze rencontres sur le langage et les langues* (dorénavant C&N). Il s'agit seulement d'éléments épars, pour une étude qui mériterait d'être menée de manière plus systématique, notamment sur l'ensemble de ses articles publiés⁸, mais ils suffisent à fournir l'éclairage nécessaire pour la question ici posée.

Dans chacune de ses prises de position, on peut lire le refus d'une séparation entre ce qui serait de l'ordre de l'énonciation et ce qui serait de l'ordre de la syntaxe. Ce refus

⁶ Voir De Vogüé (1997) pour une tentative d'explication des raisons pour lesquelles Benveniste semble s'être plus occupé de l'étude des unités (sémiotiques) que l'étude du sémantique lui-même : il s'agit d'unités dont il prétend montrer qu'elles mobilisent, et ce faisant intègrent, la dimension sémantique.

⁷ On rejoint ici la thèse de Dessons (2005 : 30) selon laquelle « La notion de discours a ici pour effet de transformer la notion de phrase », avec une « vision de la phrase (qui) s'éloigne radicalement des discours constitués par des modèles prégnants extérieurs, qu'ils soient logiques (proposition), grammaticaux (grammaticalité), sociaux (acceptabilité), esthétiques (période) ». La position est très différente en revanche de celle de Roulet (1994) qui rejoint certes Benveniste pour placer la phrase dans le discours mais laisse néanmoins la proposition et avec elle la syntaxe dans la « langue ».

⁸ Culioli est relativement peu connu hors du cercle de ses élèves, quoique ce cercle ait pu être assez important, puisqu'il a regroupé pendant quelques décennies une part importante des anglicistes français sur lesquels la théorie culiolienne a eu une grande influence, et puisqu'il s'est étendu dans plusieurs pays d'Afrique, d'Asie, d'Amérique Latine ou d'Europe orientale d'où étaient originaires les étudiants dont lui et ses élèves ont dirigé les thèses. Qu'il soit resté pourtant relativement confidentiel tient sans doute à la complexité de son approche, et aussi au fait qu'une part importante de ses hypothèses soit passée par l'enseignement oral, ses articles étant plus rares et dispersés, et n'étant rassemblés que tardivement, dans des publications souvent en retard sur les évolutions de son modèle : une situation engendrant malentendus, réappropriations variées, et sectarismes, et rendant difficile toute diffusion à l'extérieur des différents cercles concernés. Des raisons plus fondamentales pourraient être justement qu'il n'ait pas séparé syntaxe et énonciation. Voir aussi les explications que C. Normand tente de trouver à cette opacité de la théorie culiolienne dans C&N.

s'inscrit au demeurant dans une détermination plus large « à ne pas séparer » les différents composants que d'autres ne cessent d'opposer :

Lexique, syntaxe [...], sémantique, rhétorique [...], et prosodie [...] ne sont pas séparés. Si on les sépare c'est erroné parce que inefficace. (ConfT)

À différentes occasions, Culioli revendique, au nom de l'énonciation, d'être au moins aussi syntacticien que les plus syntacticiens, se targuant même de pratiquer une « hypersyntaxe » (occupée de chaque détail de la syntaxe de la phrase, et non pas seulement d'une structure globale aveugle aux particularités et aux hapax : voir notamment une référence à ces détails « morphosyntaxiques » dans C&N : 256).

Sont récusées aussi toutes les séparations entre pragmatique et sémantique (non pas dans l'acception benvenistienne, mais au sens courant du terme de sémantique, en référence à ce qui serait le contenu d'une proposition hors énonciation). Il n'y a pas les phrases d'un côté et les énoncés de l'autre, il y a des énoncés qui sont autant des phrases qu'on peut l'être (voir ci-dessous les éléments qui permettent de fonder la complétude et la cohérence d'une telle phrase). On propose de parler dès lors d'énoncés-phrases. Au lieu qu'il véhicule un contenu sémantique (des conditions de vérité ou un dictum) qui serait alors en attente d'actualisation dans un référent extérieur pour recevoir valeur de vérité ou valeur modale, l'énoncé-phrase ne va pas simplement dénoter un référent mais va le reconstruire au travers d'opérations dites prédicatives et énonciatives élaborant ce qui est dès lors désigné comme des « valeurs référentielles » (C&N : 104) : ainsi Culioli s'oppose-t-il dans la conférence de Toulouse à ce qu'il appelle le « référentialisme »⁹ qui suppose que « la verbalisation renvoie à des référents [...] pris dans un système stable de référence dans un univers stable avec des représentations stables », comme il s'oppose aussi au « représentationnalisme » qui « consiste à dire qu'on aurait des représentations toutes faites » ; il s'y oppose parce qu'il défend une « démarche constructiviste », qui fait que valeurs référentielles et représentations sont construites, au travers des énoncés.

De même, au lieu que l'énoncé soit le produit d'un contexte discursif indépendant déterminant sa valeur pragmatique propre, l'énoncé-phrase détermine à rebours son propre contexte discursif : cela est particulièrement manifeste dans l'article JH où l'énoncé « Un si gentil jeune homme ! » est analysé comme impliquant par lui-même le type de contexte dans lequel il s'inscrit – en l'occurrence un contexte dans lequel est arrivé quelque chose que la gentillesse du jeune homme en question rendait inattendu. C'est cette inclusion du contexte dans la sémantique de l'énoncé qui conduit Culioli à parler de « pragmatique intégrée » (C&N : 107).

Il est intéressant de voir ce refus des séparations isolant un ancrage énonciatif – qu'il soit référentiel ou pragmatique – se heurter à la même forme d'incompréhension que celle de Benveniste dans sa conférence FS aux philosophes. À Toulouse, c'est l'étudiante introduisant la conférence qui propose une présentation « étagée » en 3 phases, avec le niveau énonciatif intervenant en dernier lieu, après un niveau prédicatif et un niveau notionnel. Culioli répond en contestant fermement ce « résumé », et en introduisant dès le niveau notionnel le travail prédicatif et une démultiplication des étayages énonciatifs : les propriétés primitives qui catégorisent les notions « indui[sen]t des énoncés ». Par la suite, l'enseignant qui modère la conférence, Jacques Durand, reprend par deux fois l'idée d'un repérage énonciatif opérant par dessus le prédicatif, en demandant d'abord « un exemple de lexis et comment on pourrait la repérer », puis, ne voyant rien venir du côté de repérages énonciatifs, en proposant une transition vers ce qui « rejoint[drai]t l'énonciation ». Et pour conclure la conférence, alors qu'a

⁹ La conférence de Toulouse n'a pas été retranscrite : il n'y aura donc pas de numéro de page dans les références à cette conférence.

été développée une forme de modèle de la détermination, la présentatrice reprend la parole pour redemander si ces opérations relèvent bien de « l'énonciation, et donc du 3^e niveau » en relation avec la présentation du début à laquelle elle renvoie.

Pour autant, les arguments de Culioli pour placer l'énonciatif au cœur de la construction syntaxico-sémantique des énoncés-phrases ne sont pas les mêmes que ceux que l'on vient de voir pour Benveniste.

Pour Culioli, c'est moins la dimension événementielle, située et pragmatiquement finalisée de ces phrases qui est thématifiée que la nature même de leur référence. Ainsi le concept d'énonciation est renvoyé chez lui à ce que Sénèque dans la *Lettre à Lucilius 117* décrit à l'aide du terme *enunciativum* : il n'est pas question pour Sénèque d'événement, encore moins de subjectivité s'exprimant, mais seulement de ce à quoi réfère « Caton se promène », qui « n'est pas un corps », qui est un « incorporel », « quelque chose qui est énonciatif au sujet d'un corps (*enunciativum quiddam de corpore*) et que les uns appellent proposition (*effatum*), d'autres énoncé (*enuntiatum*), d'autres encore dit (*dictum*) ». C'est donc la référence des propositions qui est en jeu, en tant qu'elle ne se réduit pas aux « corps » auxquels les noms quant à eux peuvent référer. Chez Culioli comme chez Sénèque l'*enunciativum* est « ce qui est dit », en tant que cela s'est dit – et ce, sans qu'il faille nécessairement que le dit en question mobilise les embrayeurs que Benveniste a rapportés à l'appareil formel de l'énonciation.

Par ailleurs, si Culioli reprend la thématique de la profusion, cette profusion n'est pas seulement rapportée à des procédés syntaxiques dont une grammaire comme la grammaire transformationnelle évoquée par Benveniste pouvait imaginer donner les clefs. Elle se trouve placée au cœur du dire, et non dans ses transformations, et ressortit à un principe constitutif de toute construction de dire, que Culioli rapporte au concept grec de *kekhenos*, qu'il traduit par « béance », qui fait que tout terme est « un appel à autre chose », impliquant alors des « relations de repérage de tous ordres » (ConfT) : dès lors, à la place des classes paraphrastiques des modèles harrissiens, on a de « larges familles paraphrastiques » (ConfT), et l'idée est qu'il n'y a pas de limites¹⁰ aux étagements nouveaux que le repérage peut induire.

Ainsi chez Culioli, l'énonciation est sans doute l'expression d'un sujet, mais est surtout l'énoncé se construisant à mesure que les termes qui le constituent tissent leurs fils. De ce point de vue, Culioli va plus loin que Benveniste pour rompre avec une énonciation réduite au modus : au lieu que l'énonciation ait pour moteur le discours, avec un sujet discourant qui communique, s'exprime, agit, déploie ce que dans un tout autre champ théorique, Berrendonner a appelé un « programme discursif » (Berrendonner 2002*) face à un interlocuteur qui le reçoit, l'énonciation chez Culioli est d'abord déploiement d'un texte (C&N, 136), où c'est bien l'assemblage des éléments qui est en jeu, et non pas seulement les éventuelles formes de repérage par rapport à un énonciateur.

Cependant, par delà ces différences, relatives à la théorie de la référence, à la théorie du repérage, et à la théorie du texte qui sont celles de Culioli, il demeure ce point commun qui est de ne pas séparer d'un côté une syntaxe et une sémantique du dictum, de l'autre une pragmatique et une énonciation du modus.

2. Complétude et cohérence

Chez Benveniste, comme chez Culioli, on n'a donc pas d'un côté des phrases et de l'autre des énoncés. Étant donné ces énoncés-phrases qui sont ce qui se dit, on se propose maintenant de voir plus particulièrement ce qui les constitue et les ordonne selon Benveniste d'une part et selon Culioli d'autre part : qu'est-ce qui fait d'un énoncé-phrase une séquence suffisamment

¹⁰ Dans ConfT, à propos d'un exemple particulier, Culioli cite quelques variations possibles, puis commente l'effet lassant que pourrait avoir une énumération « à partir de la 100^e ».

complète et suffisamment cohérente pour se trouver identifiée comme étant non pas simplement une suite de mots, mais un « dit ».

2.1. Du côté de la complétude

2.1.1 Chez Benveniste : prédication

Du côté de la complétude, Benveniste arrime l'énoncé-phrased à la prédication qui s'y opère¹¹ : ainsi invoque-t-il pour caractériser la « phrase » par opposition aux signes, le « caractère distinctif entre tous, inhérent à la phrase, d'être un prédicat », ce qui le conduit à définir la phrase comme une unité « catégorématique » (NAL : 128). La thématique n'est cependant pas très développée : de manière générale, le fait est que Benveniste s'est plus intéressé aux signes linguistiques, et à la façon dont ils pouvaient intégrer le discours, qu'à ce discours en lui-même, et aux phrases¹².

2.1.2. Chez Culioli : attaque, clôture, rabouages

Chez Culioli, il n'est pas question non plus de fonder la complétude de l'énoncé sur un repérage par rapport à un système de référence subjectif et temporel quel qu'il soit : cela n'aurait pas de sens pour un modèle qui ordonne subjectivité et intersubjectivité sur des clivages et des ajustements donnés comme étant à la fois fondateurs et irréductibles¹³. Loin de pouvoir constituer le dernier terme d'un énoncé, venant sanctionner sa complétude, ces clivages et ces ajustements se trouvent au départ même du dire. Dans ConfT, Culioli les évoque dès le début alors qu'on l'interroge sur ce que sont les notions à partir desquelles les énoncés se construisent.

Ce qui fonde la complétude de l'énoncé semble plutôt être du côté de ce qu'il appelle le « schéma de lexis » (Culioli 1990 : 78) : un schéma à trois places, avec une source, un but et une relation prédicative. Il s'agit là encore de fonder l'énoncé-phrased sur la prédication qui s'y opère, mais en reconstituant trois places, plutôt qu'une seule (la prédication), ou deux (le thème et le prédicat), Culioli introduit une forme de dimension temporelle dans l'énoncé, avec un point de départ, et un point d'arrivée (source et but), et l'idée donc que l'énoncé effectivement opère ce passage d'un point de départ à un point d'arrivée. Ce mouvement suppose un temps de la prédication, et non pas seulement une opération effectuée (une prédication) : l'énoncé-phrased culiolien s'élabore, ce qui prend du temps.

On retrouve cette temporalité dans les deux concepts d'attaque et de clôture plus récemment introduits (dans les conférences de l'Inalco) pour caractériser ce mouvement, dans des termes dont le premier fait explicitement référence à la musique et donc à des préoccupations prosodiques. D'une certaine façon cette dimension temporelle est aussi ce que thématise le terme même d'énoncé, avec son *é-* initial, qui n'est pas nécessairement un préfixe, mais qui image bien le mouvement d'expression et d'extériorisation propre à l'énonciation, et le *-é* final, participial, qui tout à la fois fait entendre le processus même de la

¹¹ Que ce soit la prédication, et non pas la modalisation subjective qui fonde la phrase explique sans doute que Benveniste n'ait pas eu besoin de faire intervenir un sujet de l'énonciation dans le modèle de l'énonciation qu'il mettait en place (voir Normand 1986) : la prédication, chez Benveniste, suffit à l'énonciation.

¹² Encore une telle affirmation mérite-t-elle d'être modulée : Benveniste a apporté des éléments essentiels à l'analyse syntaxique, au travers de ses travaux sur les relatives, ou sur les phrases nominales, ou sur les mots qui travaillent à la construction syntaxique, auxiliaires ou prépositions, pour lesquels les propositions qu'il a émises sont bien des propositions syntaxiques. Voir aussi note 6.

¹³ Dans ConfT, il est question de sujets « toujours en position d'écart les uns par rapport aux autres », et d'une position d'écart qu'on « est toujours à essayer de combler » mais qui « en même temps [...] est toujours là ».

constitution d'énoncé par son caractère verbal, et l'accomplissement de ce processus, par son caractère résultatif¹⁴.

Un tel énoncé, avec son début et sa fin, son attaque et sa chute, sa source et son but, relève bien d'un processus de construction : construction d'une fiction, l'*enunciativum*, qui se construit au rythme d'une diction, la prosodie de l'énoncé-phrased.

Cependant, indépendamment de cette dimension processuelle, le modèle culiolien de la complétude a une autre particularité : il s'agit d'une complétude suspendue, l'énoncé-phrased n'étant jamais définitivement clos, et pouvant toujours se rejouer. C'est notamment pour rendre compte de ces raboutages possibles que Culioli utilise le concept de clôture qui vient remplacer celui de but : la clôture est décrite dans les conférences de l'Inalco comme adjoignant au clôturé un extérieur, sur lequel l'énoncé peut alors s'ouvrir pour se trouver à nouveau à compléter. On trouve là l'un des ressorts des phrases complexes, où la prédication va pouvoir enchaîner indéfiniment sur d'autres prédications.

La profusion cependant est plus importante qu'elle ne l'est dans les théories classiques des phrases complexes, avec une prolifération des explicitations qui peuvent venir complexifier et/ou relancer la phrase-énoncé, démultipliant préambules, auxiliaires, modalisations, détours, reprises et rajouts : on pense aux exemples qui sont cités notamment dans C&N :

*ça, pour être beau, et bien, je peux te dire, j'irais même jusqu'à dire qu'il est du genre beau de beau, vois-tu ?
quitte à changer de travail, tant qu'à faire, changer pour changer, autant (« là j'ai tout entassé » : 205).*

On a parlé ci-dessus d'un système qui prolifère sur lui-même : il prolifère non pas seulement par la multiplicité des paraphrases possibles, mais aussi sur l'axe des contiguités, dans ce qui peut être des préambules, des enchâssements ou de simples raboutages. De ce point de vue, Culioli se situe sur la même ligne que les différents modèles qui ont travaillé à développer une macro-syntaxe (Berrendonner 2002*), ou à modéliser rajouts et incomplétudes (Blanche-Benveniste 2010, Le Goffic 2008 notamment). A la différence de ces modèles cependant, le modèle proposé ne s'intègre dans aucune structure particulière qui l'ordonnerait : il n'y a pas seulement les préfixes, suffixes et infixes (Blanche-Benveniste 2010) que les théories de la macro-syntaxe ont travaillé à modéliser ; l'idée est qu'en chaque point, greffes, parallèles et récursions puissent se démultiplier.

2.2. Cohésion et morphosyntaxe

2.2.1. Capacité intégrative et force vectorielle

Sur la question de la cohésion aussi, Benveniste comme Culioli tiennent des positions qui sont singulières.

Dans leur perspective la cohésion n'est pas fondée sur quelque ordre invisible qui serait celui d'une syntaxe hors sol (arbres, règles, syntagmes) et qui suffirait à relier entre elles les unités composant l'énoncé-phrased¹⁵. Pour Benveniste, elle est fondée sur ce qu'il appelle la

¹⁴ Cette thématique de l'élaboration et du temps résonne avec l'analyse proposée par Roulet (1994 : 108) qui rapporte les phrases à des « mouvements discursifs » par « étapes », qui sont « étapes de construction non seulement du discours, mais de la pensée » dans le temps. Le Goffic (2008 : 330) introduit aussi la dimension temporelle, mais elle s'inscrit non pas dans la phrase elle-même, « moment d'équilibre relatif », mais dans les séquences que les interlocuteurs produisent et interprètent et dans l'activité qu'ils mettent ainsi en œuvre.

¹⁵ Cette absence de structure régulante est sans doute l'une des raisons pour lesquelles on peut avoir le sentiment que Benveniste ne développe pas de syntaxe. Et c'est l'une des raisons aussi pour lesquelles il est fréquent que l'approche culiolienne soit prise comme dépourvue de toute rigueur.

capacité intégrative des unités sémiotiques, capacité intégrative qui est donnée comme constituant le sens de ces unités, et qui leur permet d'intégrer mais aussi d'« informer » la phrase-énoncé (NAL : 124-126). Pour Culioli, elle est fondée sur le *kekhenos*, cette béance que l'on a mentionnée, décrite aussi comme une « force vectorielle » (GM : 8).

On pourrait considérer que capacité intégrative et force vectorielle correspondent à ce qui a été thématiqué dès longtemps par la linguistique du XX^e siècle en termes de distribution. Cependant, à la différence de la distribution, ce sont des forces dynamiques, qui l'une et l'autre raccrochent les unités à des dire potentiels. On pourrait aussi les rapporter à ce qui a été remis au goût du jour à l'orée du XXI^e siècle en termes de construction : à ceci près que les constructions sont fondées sur l'idiomaticité et la fréquence de l'usage qui les fige quand il s'agit chez Culioli de dynamique et d'ouverture où les unités appellent d'autres unités pour constituer un dire, sans déterminer a priori l'unité appelée. On pourrait enfin évoquer la notion traditionnelle de rection, qui a été thématiquée pour décrire la micro-syntaxe (Berrendonner 2002*, 2002b ; Blanche-Benveniste 2010) : à ceci près qu'avec la force intégrative, il s'agit d'intégrer ce que Benveniste appelle le « niveau supérieur », celui de l'énoncé-phrase, et non pas seulement de régir d'autres unités.

2.2.2 Des agencements d'unités morphosyntaxiques plutôt que des structures

Il est à noter surtout que ce qui intéresse tant Benveniste que Culioli lorsqu'ils envisagent de décrire les énoncés-phrases dans leur cohésion est constitué d'abord d'unités morphosyntaxiques : marques flexionnelles, particules, pronoms, déterminants, prépositions, connecteurs, auxiliaires, adverbes. Si Benveniste les aborde souvent de manière isolée (ou en réseau dans le cas des marqueurs déictiques traités dans AFE notamment), Culioli privilégie le jeu des « agencements » de formes, et s'intéresse à la façon dont celles-ci se combinent, venant ainsi matérialiser le travail de mise en cohésion : voir *Un si gentil jeune homme !* où prosodie exclamative, déterminant *un* et adverbe *si* sont tissés ensemble ; voir les énoncés décrits dans JV où toute une grammaire de verbes, depuis *vouloir*, jusqu'à *penser*, en passant par *dire* notamment, se trouve combinée avec les pronoms personnels d'une part, des adverbes comme *bien* ou des quantifieurs comme *un peu* d'autre part.

On arrive ainsi à une syntaxe qui est particulière : « une longue chaîne d'opérations enchevêtrées » (C&N, 288). Et le fait est que leurs interactions peuvent donner lieu à des complexifications indéfinies, avec ce que Culioli appelle dans les conférences de l'Inalco des « dépliements », le concept de dépliement venant retourner ce qui se donne en termes de composition dans les modèles syntaxiques ordinaires.

Avec ses opérations enchevêtrées, la syntaxe que Culioli découvre est tout sauf une mise en ordre. Culioli s'en prévaut :

quand j'ai commencé avec les opérations, on me disait : comment est-ce que vous les ordonnez ? Mais je ne voulais pas les ordonner, je sentais qu'elles interagissaient [...] » (C&N : 57)

2.2.3. Variation

Face aux marqueurs et à leurs agencements, le travail d'analyse consiste à faire émerger contraintes et effets, au lieu de considérer a priori qu'elles s'intègrent dans des formats qu'il suffirait de reconstituer. Pour faire émerger ces contraintes et ces effets, tant Benveniste que Culioli pratiquent la variation. Benveniste avec une formation de philologue, regarde les textes et les contextes, et les utilise comme champ de variation : c'est ainsi qu'il arrive à reconstituer la valeur des unités qu'il analyse, notamment quand il s'oppose aux théories privilégiant un sens premier, propre et concret en déployant systématiquement la variation des valeurs et des contextes au travers des données textuelles qu'il rassemble (voir par exemple Benveniste 1954 : 298). Par ailleurs, avec sa formation de comparatiste, il regarde les langues

et la façon dont les systèmes et les valeurs varient d'une langue à l'autre : c'est ainsi qu'il arrive à reconstituer la valeur des auxiliaires, ou des relatives, ou des personnes (voir les différents articles concernés dans les recueils Benveniste, 1966, 1974).

Culioli parcourt lui aussi les langues, à la recherche de ce qu'il appelle des « invariants » (Culioli 1987, 1990 : 15). Et il parcourt lui aussi les textes, quoique ce soit des textes particuliers, tous singuliers, qu'il prend dans le tout venant des énoncés qui l'entourent :

Dans les lignes qui suivent, je m'attacherai à propos du tout venant d'énoncés quotidiens, à rechercher ce qui se cache derrière des phénomènes minuscules, souvent délaissés parce qu'ils appartiennent au registre familier et à la banalité de la langue orale et parce qu'ils ne se plient pas à une conception statique de l'activité de langage. (JV : 102)

Cependant une autre variation joue un rôle crucial dans la pratique culiolienne : variation d'une forme à l'autre, selon les pratiques de la recherche d'inacceptables développées au départ par la grammaire générative, et que le travail sur corpus a pu éclipser à l'orée du XXI^e siècle, mais que Culioli n'a cessé de pratiquer, multipliant les paradigmes dans lesquels les inacceptables surgissent :

*je sais bien / je crois bien / je sais très bien / *je crois très bien* (JV : 105-106)
*tu en fais une tête, tu en as de la chance, * tu en veux un roman* (C&N : 82)
**il existe des fleurs /les fleurs ça existe. / il existe des fleurs bleues* (C&N : 189)

C'est par ce biais qu'il aspire à reconstituer les modalités de l'agencement : des modalités qui sont à chercher dans les formes, au lieu d'être élaborées a priori, et que l'on reconstitue en « fouillant derrière, ou sous, l'illusoire évidence du texte » (JV : 102), pour voir comment il s'agence, à coups de variations possibles et impossibles.

Le travail du syntacticien énonciativiste consiste alors à « faire apparaître derrière le tracé textuel, un jeu d'opérations complètes » (ibid.). La syntaxe n'est plus ni une structure, ni une construction figée : c'est un texte à déchiffrer.

4. Geste et pensée : retour sur une caractérisation de l'énoncé

« Derrière, ou sous » (ibid.) les formes, les opérations énonciatives : la syntaxe est non plus seulement embarquée dans le discours, mais bien arrimée sur lui. Loin que le discours dont il est question ici soit dans l'après, dans la réalisation, dans l'appropriation en bout de course d'un produit déjà construit, il est en amont, aux commandes.

On peut à partir de là revenir à la question de savoir de quoi sont faits ces énoncés, et non plus seulement ce qui les ordonne et ce dont ils relèvent : de quoi ils sont faits du point de vue des énonciativistes en général, et du point de vue de Benveniste et de Culioli en particulier.

Pour situer ce qui pouvait rassembler les théories de l'énonciation par delà les variations et les divergences, on a indiqué, au départ de cet article, que celles-ci avaient pour fondement nécessaire un parti commun consistant à rapporter l'énonciation à un processus. On voit bien que cela ne suffit pas : s'il s'agissait seulement de rappeler que dire est un processus, il suffisait de l'appeler *dire*. *Énoncé*, avec son *é-* premier et son *-é* final dont on a indiqué la dimension fortement temporalisée, suppose en outre quelque mouvement, un geste, que le terme d'*énonciation* figure : comme une extraction (*é-nonciation*) d'où émergerait le dit ainsi énoncé.

Encore cela ne suffit-il toujours pas : il y a aussi le second *-é*, qui fait de l'énoncé un résultat – un résultat sous la forme particulière où il a été énoncé. On parle d'énonciation pour

faire entendre un processus dont le dit est dans son agencement même le produit. C'est ce que l'herméneutique évoquée par Culioli fait entendre : pour les énonciativistes quels qu'ils soient, les formes ont du sens¹⁶ et l'objet est d'explicitier ce qui les organise pour arriver à saisir ce qui à travers elles s'énonce. Or, ce qui s'y énonce n'est pas un sujet : le sujet discourt, s'exprime, mais c'est sa pensée qui s'énonce, telle est la valeur propre du verbe pronominal *s'énoncer*.

Une pensée pour le moins subtile et complexe, que Benveniste thématise dans son article sur les catégories de pensée et les catégories de langue (Benveniste 1966 [1958]) où il déploie avec force détails et précision les mots de l'être en ewe d'une part, les formes grammaticales du grec ancien d'autre part. Une pensée que Culioli place au centre du dispositif quand il décrit les énoncés, parlant d'un niveau 1 des opérations cognitives, dont le niveau 2 des agencements de formes sont les traces (PLE, 23). Un niveau 1 auquel on n'a pas accès direct, que les agencements ne font qu'« ajuster », mais qui est bien ce sur quoi ces agencements sont arrimés.

Sous l'énonciation donc la cognition. Une cognition cependant qui ne serait alors pas séparable de l'émotion (ConfT), et surtout, qui ne se réduit ni à des catégories, ni à des objets mentaux quels qu'ils soient.

Toujours dans l'article sur les catégories de langue et les catégories de pensée, Benveniste le rappelle :

Sans doute n'est-il pas fortuit que l'épistémologie moderne n'essaie pas de constituer une table des catégories. Il est plus fructueux de concevoir l'esprit comme virtualité que comme cadre, comme dynamisme que comme structure. (73)

Culioli parle quant à lui de « gestes mentaux », faisant référence à l'anthropologie (« comment on survit, comment on s'organise, comment on se représente les choses » C&N : 154) et aux gestes du quotidien¹⁷.

A propos des gestes mentaux, Culioli explique qu'ils impliquent toute une activité « sensorimotrice » (GM : 8) qui mobilise nos représentations (d'où leur caractère « mental »), mais qui aussi les régule (« par rapport à ce que l'on est en train de faire, le commentaire qu'on en fait, les controverses avec autrui, etc. » (ibid.)) en les « insérant dans des situations existantes » (ibid.).

Dans cette caractérisation, dont il faudrait prendre la mesure dans des exemples concrets (voir par exemple le geste associé à all. *fast* dans GM : 27), on retrouve les fondamentaux de ce que Benveniste rapporte au discours – référence, situation, relations à autrui – mais transformés en actions : Culioli parle de Représentations, Référenciation, Régulation en insistant sur le caractère dynamique qu'il veut attacher aux suffixes déverbaux

¹⁶ Voir la théorie du nécessaire chez Benveniste (1933), qui selon lui vient fonder la théorie saussurienne de l'arbitraire. Chez Culioli, étant donné les variations toujours ouvertes, cela prend la forme d'une théorie du possible, qui rapporte les contraintes observées dans les énoncés à « des chemins stabilisés parmi les chemins possibles » (C&N : 112).

Un des relecteurs anonymes considère que ce lien entre forme et sens serait trivial. Nombre de modèles pourtant défendent que les formes et leurs agencements relèvent d'un ordre propre, éventuellement arbitraire, qui peut sans doute être interprété, mais ne se fonde pas sur le sens. On reconnaît la thèse ancienne de Chomsky sur l'autonomie de la syntaxe, mais on la retrouve sous une autre forme dans Berrendonner (2002b : 48).

¹⁷ Des gestes qu'il décrit comme primitifs, qui vont de la marelle à la fabrication du pain, en passant par le geste du maçon qui doit enlever des grosses pierres de granit qui forment un mur- maître (C&N : 264) la marche au début du XX^e siècle d'une « femme qui allait à Bonifacio (à peu près 15km à pied) avec, sur la tête ce qu'elle allait essayer de vendre au marché, un bébé dans les bras et un autre qu'elle tenait par la main. » (284). Des gestes dont il considère qu'ils supposent une capacité d'abstraction qui est nécessaire au langage : « C'est ça le langage ! ça vient de là ! [...] faire effort pour vaincre la résistance... » (285). Sur le concept de geste mental et son utilisation dans la théorie culiolienne, voir aussi D. Ducard (2009).

en -ation (voir aussi la première partie de ConfT où cette conception dynamique est argumentée et développée).

Les gestes mentaux sont ce que les humains produisent lorsqu'ils agissent, mais c'est aussi ce qu'ils font lorsqu'ils parlent et produisent des énoncés. Décrire l'énoncé qui « se dit » comme procédant d'un tel geste mental : cela sans doute a pu être conçu en d'autres temps et d'autres façons, à d'autres moments de l'histoire des pensées sur le langage. Le terme d'*énoncé* cependant, avec ses deux *é* mimant le geste effectué, aide à l'entendre.

Bibliographie :

Les références signalées dans l'article par un astérisque figurent en bibliographie de l'introduction générale.

- BALLY C. (1965 [1944]), *Linguistique générale et linguistique française*, Bern : Francke Berne.
- BENVENISTE E. (1966, 1974), *Problèmes de linguistique générale [PLG]*, tomes 1 et 2, Paris : Gallimard.
- BENVENISTE E. (1966 [1933]), « Nature du signe linguistique », *PLG* 1, 49-55.
- BENVENISTE E. (1966 [1958]), « Catégories de langue et catégories de pensée », *PLG* 1, 63-74.
- BENVENISTE E. (1966 [1962]), « Les niveaux de l'analyse linguistique », *PLG* 1, 119-131.
- BENVENISTE E. (1966 [1954]), « Problèmes sémantiques de la reconstruction », *PLG* 1, 289-307.
- BENVENISTE E. (1974 [1967]), « La forme et le sens dans le langage », *PLG* 2, 215-240.
- BENVENISTE E. (1974 [1970]), « L'appareil formel de l'énonciation », *PLG* 2, 79-88.
- BERRENDONNER A. (2002b), « Et si on remettait la grammaire aux régimes ? », *TRANEL* 37, 47-73.
- BLANCHE-BENVENISTE C. (2010), *Approches de la langue parlée en français*, Paris : Ophrys.
- BRUNET É. & MAHRER R. (éds) (2011), *Relire Benveniste, Réceptions actuelles des Problèmes de linguistique générale*. Louvain-la-Neuve : Academia-Bruylant.
- COQUET J.-CI. (1992), « Note sur Benveniste et sur la phénoménologie », *LINX* 26, 41-48.
- CULIOLI A. (1984), « Théorie du langage et théorie des langues », in G. Serbat et alii (éds), *E. Benveniste Aujourd'hui*, Louvain : Peters, 77-85.
- CULIOLI A. (1990), *Pour une linguistique de l'énonciation*, tome 1, Paris : Ophrys.
- CULIOLI A. (1995), « *Un si gentil jeune homme!* et autres énoncés », *Information grammaticale* 55, 3-7.
- CULIOLI A. (2002), « JE VEUX ! Réflexions sur la force assertive », in C. Botella (éd.), *Penser les limites. Ecrits en l'honneur d'André Green*, Lausanne : Delachaux et Niestlé, 102-108.
- CULIOLI A. (2000), « La théorie des opérations énonciatives », conférence : http://www.canal-u.tv/video/universite_toulouse_ii_%20le_mirail/la_theorie_%20des_operations_enonciatives_antoine_culioli.7883
- CULIOLI A. (2011), « Gestes mentaux et réseaux symboliques : à la recherche des traces enfouies dans l'entrelacs du langage », *Faits de langue*, Les cahiers 3, 7-31.
- CULIOLI A. & NORMAND C. (2005), *Onze rencontres sur le langage et les langues*, Paris : Ophrys.
- DESSONS G. (2005), « Du discursif », *Langages* 159, 19-38.

- DE VOGÜE S. (1997), « La croisée des chemins. Remarques sur la topologie des relations langue/discours chez Benveniste », in Cl. Normand & M. Arrivé (éds), *Benveniste, vingt ans après*, Numéro Spécial de *LINX*, 145-158.
- DUCARD D. (2009), « Le graphe du geste mental dans la théorie énonciative d'A. Culioli », *Cahiers parisiens* 5, 555-576.
- KIM S. (1997), « Benveniste et le paradigme de l'énonciation », in Cl. Normand & M. Arrivé (éds), *Benveniste, vingt ans après*, Numéro Spécial de *LINX*, 211-218.
- LEFEUVRE F., & MOLINE, E. (éds) (2011), « Unités syntaxiques et unités prosodiques : Bilan des recherches actuelles », *Langue française* 170.
- LE GOFFIC P. (2008), « Phrase, séquence, période », in D. Van Raemdonck (éd.), *Modèles syntaxiques. La syntaxe à l'aube du XXIe siècle*, Bruxelles: Peter Lang, 329-356.
- MILNER J.-C. (1989), *Introduction à une science du langage*, Le Seuil.
- NORMAND C. (1986), « Les termes de l'énonciation de Benveniste », *HEL* VIII-2, 191-206.
- ROULET E. (1994), « La phrase: unité de langue ou unité de discours ? », in J. Cerquiglini-Toulet & O. Collet (éds), *Mélanges de philologie et de littérature médiévales offerts à Michel Burger*, Genève : Droz, 101-110.
- SENEQUE (1993), « Lettre à Lucilius 117 », in P. Veyne (trad), *Sénèque*, Laffont.